

Séance du 14 mars 2025

DCM N° 2025-08

NOMBRE DE MEMBRES

Affiliés au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
29	29	23

L'an deux mil vingt-cinq

Date de la convocation

06/03/2025

Et le quatorze mars

à 17 heures et 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni en présentiel avec publicité des débats, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Pierre Michel SIMONPIETRI, Maire.

Date d'Affichage

17/03/2025

19 Membres présents : MM. SIMONPIETRI Pierre Michel, POZZO DI BORGIO Louis, GIAMARCHI Marie Dominique, BIAGGINI Jean, SIMONI-PIACENTINI Céline, FINI René, ALBERTINI Francine, BATTESTI Gilles, CROCE-AJACCIO Catherine, PASQUALINI Maurice, SILVESTRI Dominique, UGOLINI Nuria, VEISON MARCELLI Nathalie, MURATI Carine, LOMBARDO Florence, CAMUSAT Alexandre, DARNAUD Laure, CASANOVA Jean-Pierre, SIMONI Pierre Baptiste.

4 Membres absents excusés (procurations) :

M. FABRIZY Bernard a donné procuration à MME VEISON MARCELLI Nathalie
MME BERTOLUCCI Marie Christine a donné procuration à MME GIAMARCHI Marie Dominique
M. LECA Jean Louis a donné procuration à M. POZZO DI BORGIO Louis
MME PORTA Marine a donné procuration à MME SIMONI-PIACENTINI Céline

6 Absents : MALAFRONTÉ Christine, MALPELI Stéphane, GIAFFERI Michael, NAPPO Michelle, FICO Aurélie, MARTEL Enzo

Monsieur BATTESTI Gilles est nommé secrétaire.

Objet de la délibération
Subvention : Association
ALERIA 75

Monsieur Louis POZZO DI BORGIO, 1^{er} Adjoint au Maire, expose la demande de l'Association Aleria 75 sise route de l'Etang de Diana – BP 3001 20270 ALERIA qui sollicite une aide financière de la commune dans le cadre de la commémoration des 50 ans des événements d'Aléria. Cette manifestation a pour objectif la transmission de ces faits marquants de l'histoire contemporaine de la Corse.

Aussi, il propose de verser une subvention de 500 € à cette Association.

OÙ l'exposé de Monsieur Louis POZZO DI BORGIO, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

DECIDE

- De verser une aide financière de 500 € à l'Association Aléria 75 susvisée, dans le cadre de la commémoration des 50 ans des événements d'Aléria.
-

DIT

- Que les crédits seront inscrits au Budget Primitif 2025 chapitre 65.

CHARGE

- Le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette affaire.

Fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.

LE MAIRE
Michel SIMONPIETRI

